



CONSEIL MUNICIPAL

Mmes et M. les Membres du Conseil Municipal de Hauteluce sont priés d'assister à la séance d'installation du conseil qui aura lieu à la **salle de la mairie** à HAUTELUCE :

Le vendredi 20 mars 2026 à 19h00

.....

Constatation du quorum
Désignation du secrétaire de séance
Lecture des pouvoirs

Ordre du jour

Installation des Conseillers municipaux

- 1- Election du Maire (CGCT, art. L 2122-8, al. 2)
- 2- Définition du nombre d'adjoints
- 3- Election des adjoints (scrutin liste, paritaire)
- 4- Lecture de la charte de l' élu local (article L.2121-7 du CGCT)

Remise aux conseillers municipaux d'une copie de la charte de l' élu local et du chapitre du CGCT consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux »

Hauteluce, le 16/03/2026

Le Maire,
Xavier DESMARETS

